

Daniel Goldberg
Président de l'Uniopss

Pénurie des métiers de l'humain : les associations sonnent l'alarme

© Françoise Stjepovic



Depuis des années maintenant, l'Uniopss alerte sur les conséquences du manque de professionnels dans l'ensemble des secteurs des solidarités et de la santé. Ce manque conduit à réduire, voire à fermer certains services, alors que des personnes vulnérables sont en attente de solutions, mais aussi à fonctionner en situation de surcharge continue pour les équipes en place.

Comme l'a montré la récente étude de l'Uniopss dans le domaine de la protection de l'enfance, 9 % des postes sont vacants de manière pérenne et concernent l'ensemble des missions, y compris les postes d'encadrement. L'important recours à l'intérim déstabilise les équipes et s'avère extrêmement coûteux pour les associations. Cette pénurie a des conséquences sur la vie des services, la sécurité des personnes et l'épuisement des professionnels, avec des reports d'activité sur les équipes en place.

Celle-ci intervient, alors que les besoins sont tous en augmentation et que les dispositifs existants sont saturés, que ce soit dans le secteur des personnes âgées, de la lutte contre l'exclusion, de la protection de l'enfance, de la santé, du handicap, de la petite enfance ou dans les dispositifs d'hébergement et de logement accompagné.

La situation est intenable pour les associations, leurs bénévoles comme leurs professionnels, leur gouvernance comme les personnels de direction sur lesquels repose la responsabilité morale et légale d'accueillir ou de ne pas accueillir, d'être bien traitants ou de ne pas le pouvoir.

Ces dernières semaines, ces questions ont connu plusieurs actualités, et notamment l'échec collectif que constitue le blocage des négociations devant conduire à une Convention collective unique étendue (CCUE). Pour sortir par le haut, il est dorénavant nécessaire d'assurer le financement des revalorisations des professionnels que chacun juge nécessaires. De plus, reprenant les engagements pris par Jean Castex, alors Premier ministre, en 2022, l'Uniopss a demandé que le Comité des métiers sociaux éducatifs soit enfin mis en place, afin qu'existe un lieu d'échanges à ce sujet. De son côté, Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, a récemment indiqué que verrait le jour une Délégation interministérielle et qu'une loi de programmation serait discutée. Enfin, le Haut Conseil du travail social a remis, il y a quelques jours, son Livre Blanc au gouvernement, rapport auquel l'Uniopss a largement contribué.

Nous attendons maintenant des engagements clairs, pluriannuels, et partagés entre les différentes autorités publiques. En effet, nous refusons de continuer de subir l'absence de vision de long terme, de financements et de modes d'organisation, qu'il revienne aux pouvoirs publics de mettre en œuvre. Ces derniers (État, régions et départements) doivent prendre clairement leurs responsabilités.

À défaut, ce sont les actions solidaires en direction des personnes vulnérables comme de leurs familles qui ne pourront plus être engagées. Il est encore temps de construire une société du prendre soin pour toutes et tous, sur tous les territoires. Avec d'autres, l'Uniopss sera mobilisée pour y contribuer. ●

UNION SOCIALE

Revue mensuelle d'information
et de liaison du réseau
- URIOPSS
15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13
Tél. : 01 53 36 35 00
Fax : 01 47 00 84 83
www.uniopss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel Goldberg

RÉDACTEUR EN CHEF
Antoine Janbon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Valérie Mercadal

RÉDACTEURS
**Stéphanie Barzasi, Juliette Cottin,
Jérôme Voiturier.**

PHOTOS
Françoise Stjepovic.

RELECTURE
Marie-Alexandrine Louis-François

PUBLICITÉ
Antoine Sourdeix

CRÉATION GRAPHIQUE
& RÉALISATION
Michel Terrade

IMPRIMERIE
Centr'Imprim 36101 Issoudun cedex

© Union Sociale, reproduction
interdite, sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT
France : 55 euros
Étranger/hors EU : 65,50 euros
Le numéro : 10 euros
(règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de UNIOUSS
section I même adresse).

CLAP n° 0727 G 82025
ISSN 0041-7041.9717
Dépôt légal : 07010149

Ce numéro a été tiré à 3 000 ex.

ANNONCEURS

• Uniopss p. 2
• Uniopss p. 4
• Uniopss p. 10
• Uniopss p. 16
• Uniopss p. 29
• Accens p. 31
• Uniopss p. 32

Photo de Une : © Françoise Stjepovic

Ce journal est imprimé selon le label

